Paul COMBEDALMA

Par : François Frimaudeau



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
  - Nom : COMBEDALMA
  - Prénom(s) : Paul
- Etat civil
  - Date de naissance : 08/08/1917
  - Ville de naissance : Dondas
  - Département de naissance : Lot-et-Garonne
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - ajusteur
  - Date de décès : 03/12/1994
  - Lieu de décès : Toulouse (Haute-Garonne)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Front national
  - Date d'engagement : 1/8/1940
  - Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 2/7/1941
  - Lieu d'arrestation : Agen
  - Département d'arrestation : Lot-et-Garonne
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 17e DM (Toulouse)
  - Date de condamnation : 23/10/1941

    - Motif(s) de condamnation :
      - Activité communiste
    - Peine infligée : Travaux forcés
    - Durée de la peine : 5 ans
    - Parcours carcéral :
      - Agen
      - Toulouse
      - Saint-Etienne
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 488
    - Préau ou autre affectation :
      - Préau 3
    - Compagnie de combat : 3e Cie Arjaliès
    - Groupe de combat : Combedalma Paul
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Kottern (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73282
    - Situation en 1945 : Evadé lors de l'évacuation
    - Date : 27/04/1945
    - Lieu : Kottern
    - Date de rapatriement : 16/05/1945
- Reconnaissance
    - Statut : Déporté résistant

Biographie

Né à Dondas (Lot-et-Garonne) en 1917, Paul Combedalma exerce l’activité d’ajusteur-mécanicien. Après sa démobilisation en août 1940, il participe à la formation et à

l'organisation du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France dans la région d'Agen. Il est arrêté sur dénonciation par la police de Vichy, le 2 juillet 1941 à Agen, pour distribution de tracts appelant notamment à la constitution d'un « *Front national de l'indépendance de la France* » et « *à propager les mots d'ordre de la 3e internationale*. » Il est également accusé de sabotage de wagons frigorifiques à destination de l'Allemagne.

Paul Combedalma est condamné par la section spéciale du tribunal militaire permanent de la 17e région, le 23 octobre 1941, pour activité communiste à cinq ans de travaux forcés. Emprisonné à Agen du 3 juillet au 15 septembre 1941, à Toulouse du 16 septembre au 27 octobre 1941, puis à Saint-Étienne à partir du 28 octobre 1941, il est incarcéré à la centrale d'Eysses (matricule 488) à partir du 15 octobre 1943. Intégré au bataillon de la centrale, il est nommé instructeur militaire et responsable d'un groupe sous le commandement du commandant Bernard. Il prend une part active à l'insurrection du 19 février 1944.

Il est remis aux autorités allemandes le 30 mai 1944. Au départ de Compiègne, il est envoyé à destination du camp de concentration de Dachau (matricule 73 282), puis au *Kommando* de Kottern en juillet 1944. Il s'évade en avril 1945 d'une colonne d'extermination partie de Kottern, le 24 avril 1945. Il rejoint l'armée française le 1er mai à Kempten pour y servir bénévolement jusqu'à la fin de la guerre. Il est rapatrié le 16 mai 1945.

Paul Combedalma est décédé à Toulouse (Haute-Garonne) en 1994.

Album photos

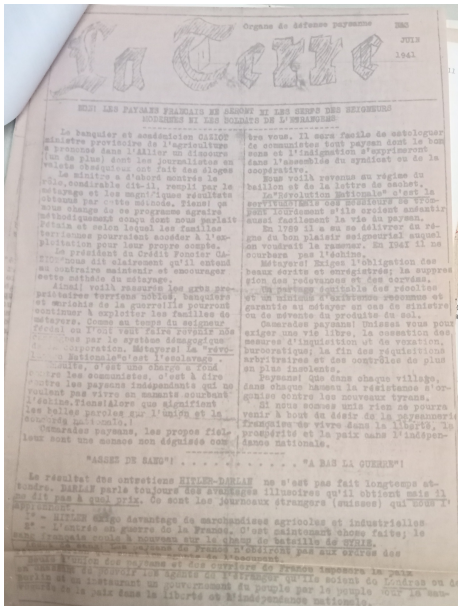

Organe de défense paysanne

N°3

JUIN

1941

La Terre

NON! LES PAYSANS FRANCAIS NE SERONT NI LES SERFS DES SEIGNEURS MODERNES NI LES SOLDATS DE L'ETRANGERS

Le banquier et académicien CAZIOT ministre provisoire de l'agriculture a prononcé dans l'Allier un discours (un de plus) dont les journalistes en valets obséquieux ont fait des éloges

Le ministre a d'abord montré le rôle, considérable dit-il, rempli par le métayage et les magnifiques résultats obtenus par cette méthode. Tiens! ça nous change de ce programme agraire méthodiquement conçu dont nous parlait Pétain et selon lequel les familles terriennes pourraient accéder à l'exploitation pour leur propre compte.

Le président du Crédit Foncier CAZIOT nous dit clairement qu'il entend au contraire maintenir et encourager cette méthode du métayage.

Ainsi voilà rassurés les gros propriétaires terriens nobles, banquiers et enrichis de la guerre; ils pourront continuer à exploiter les familles de métayers. Comme au temps du seigneur féodal ou l'ont veut faire revenir nos [illegible] par le système démagogique de la corporation. Métayers! La "révolution Nationale" c'est l'esclavage.

Ensuite, c'est une charge à fond contre les communistes, c'est à dire contre les paysans indépendants qui ne veulent pas vivre en manants courbant l'échine. Tiens! alors que signifient les belles paroles sur l'union et la concorde nationale.!

Camarades paysans, les propos fielleux sont une menace non déguisée contre vous. Il sera facile de cataloguer de communistes tout paysan dont le bon sens et l'indignation s'exprimeront dans l'assemblée du syndicat ou de la coopérative.

Nous voilà revenus au régime du baillon et de la lettre de cachet.

La "Révolution Nationale" c'est la servitude! Mais ces messieurs se trompent lourdement s'ils croient anéantir aussi facilement la vie du paysan.

En 1789 il a su se délivrer du régne du bon plaisir seigneurial auquel on voudrait le ramener. En 1941 il ne courbera pas l'échine.

Métayers! Exigez l'obligation des beaux écrits et enregistrés; la suppression des redevances et des corvées.

Un partage équitable des récoltes et un minimum d'existence reconnue et garantie au métayer en cas de sinistre ou de mévente du produits du sol.

Camarades paysans! Unissez vous pour exiger une vie libre, la cessation des mesures d'inquisition et de vexation, burocratique; la fin des réquisitions arbitraires et des contrôles de plus en plus insolents.

Paysans! Que dans chaque village, dans chaque hameau la résistance s'organise contre les nouveaux tyrans.

Si nous sommes unis rien ne pourra venir à bout du désir de la paysannerie française de vivre dans la liberté, la prospérité et la paix dans l'indépendance nationale.

"ASSEZ DE SANG"! . . . . . "A BAS LA GUERRE"!

Le résultat des entretiens HITLER-DARLAN ne s'est pas fait longtemps attendre. DARLAN parle toujours des avantages illusoires qu'il obtient mais il ne dit pas à quel prix. Ce sont les journaux étrangers (suisses) qui nous l'apprennent.

1° - HITLER exige davantage de marchandises agricoles et industrielles

2° - L'entrée en guerre de la France. C'est maintenant chose faite; le sang français coule à nouveau sur le champ de bataille de SYRIE.

[illegible] Les paysans de France n'obéiront pas aux ordres des [illegible] de l'occupant.

Seuls l'union des paysans et des ouvriers de France imposera la paix [illegible] de pouvoir les agents de l'étranger qu'ils soient de Londres ou de Berlin et en instaurant un gouvernement du peuple par le peuple pour la sauvegarde de la paix dans la liberté et l'indépendance nationale.







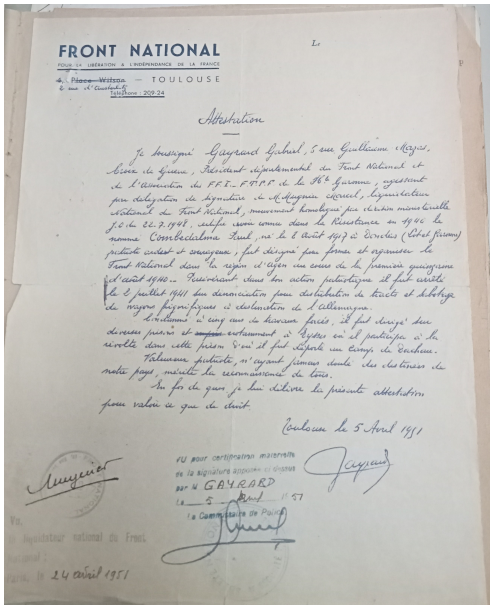

FRONT NATIONAL

POUR LA LIBÉRATION & L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE

~~4, Place Wilson~~ — TOULOUSE
2 rue d'Austerlitz
Téléphone : 209-24

Le

Attestation

Je soussigné Gayrard Gabriel, 5 rue Guillaume Mazas, Croix de Guerre, Président départemental du Front National et de l'Association des F.F.I.-F.T.P.F. de la Hte Garonne, agissant par délégation de signature de M. Meyguier Marcel, liquidateur National du Front National, mouvement homologué par décision ministérielle J.O. du 22.7.1948, adéfie avoir connu dans la Résistance en 1940 le nommé Corrbedialma Paul, né le 6 Août 1917 à Dindes (Lot et Garonne) patriote ardent et courageux, fut désigné pour former et organiser le Front National dans la région d'Agen au cours de la première quinzaine d'Août 1940. Persévérant dans son action patriotique il fut arrêté le 2 juillet 1941 sur dénonciation pour distribution de tracts et sabotage de wagons frigorifiques à destination de l'Allemagne.

Condamné à cinq ans de travaux forcés, il fut dirigé sur diverses prisons et ~~[illegible]~~ notamment à Eysses où il participa à la révolte dans cette prison d'où il fut déporté au Camp de Dachau.

Valeureux patriote, n'ayant jamais douté des destinées de notre pays, mérite la reconnaissance de tous.

En foi de quoi je lui délivre la présente attestation pour valoir ce que de droit.

Toulouse le 5 Avril 1951

Gayrard

Meyguier

VU pour certification matérielle de la signature apposée ci-dessus par M. GAYRARD le 5 Avril 1951
Le Commissaire de Police

Vu
Le liquidateur national du Front National :
Paris, le 24 avril 1951